

## JT 10500 WG-BFG

### DESCRIPTION DU PRODUIT

Supports d'impression autocollants polymères calandrés conformables.

**Matériau frontal:** PVC de 55 µm blanc brillant

**Adhésif:** Solvant Bubble-free gris

**Protecteur:** PE crayé 145 g/m<sup>2</sup>

### UTILISATION HABITUELLE

Applications à moyen et long terme pour une utilisation en intérieur et en extérieur sur des surfaces de covering moyennement convexes et incurvées.

Convient pour la décoration de véhicules et de parcs automobiles.

### TRANSFORMATION

Ce produit est spécialement conçu pour l'impression avec des encres à base de solvant, d'éco-solvant, ou de latex sur des imprimantes grand format.

L'impression avec des encres séchant aux UV est également possible si les encres sont suffisamment souples pour l'application prévue.

Pour obtenir une protection et une durabilité optimales, la série JT 10500 doit être laminée avec la série LF 10700.

Afin d'obtenir la meilleure qualité d'impression possible, veuillez vous assurer d'utiliser les profils ICC et les paramètres d'imprimante corrects.

Vous pouvez obtenir ces profils auprès de nos filiales ou de nos distributeurs, ou vous pouvez les télécharger sur : [www.mactacgraphics.eu](http://www.mactacgraphics.eu).

Pour en savoir plus sur l'impression et la lamination, veuillez vous reporter au BT 4.1 « Lignes directrices sur la manipulation, la transformation et la pose des médias numériques de Mactac ».

### DURÉE DE VIE

2 ans entreposé à une température comprise entre +15 et +25°C et à une humidité relative d'environ 50% (dans l'emballage d'origine).

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Valeurs moyennes Méthode de test

Épaisseur		
Film (microns)	55 µm	ISO 534
Données sur l'adhésif, 23°C (N/25 mm)		
Adhérence rapide sur le verre	19	FTM9
Décollement à 24 heures sur le verre	16	FTM1
Stabilité des dimensions		
Contraction (48 heures à 70°C posé sur l'aluminium)	Max. 0.5 mm	FTM14
Plages de températures		
Température minimale de pose (°C)	+ 10°C	
Plage de températures de service (°C)	De - 20°C à + 70°C	
Certifications		
Certification relative à la réaction au feu	B-s1, d0	EN13501-1

### DURABILITÉ ATTENDUE

#### Zone d'Europe Centrale 1

Non-traité	7 ans	ISO 4892-2
Imprimé et laminé*	4 ans	ISO 4892-2

\*Pour en savoir plus, veuillez vous reporter au Bulletin technique 7.5 : « Durabilité à l'extérieur de supports imprimés de MACTac combinés à des complexes ».

Note : La lamination de matériaux imprimés par jet d'encre retarde l'éventuelle décoloration qui pourrait se produire avec le temps. La décoloration dépend de la qualité des encres à jet d'encre, de l'orientation du matériau imprimé, de l'angle d'affichage et de la position exacte de l'exposition dans cette région du globe.

L'exposition à des températures extrêmes, à la lumière ultraviolette, ainsi qu'aux conditions que connaissent les pays du sud de l'Europe, les régions tropicales, subtropicales ou désertiques entraînera une détérioration plus rapide. Cette constatation s'applique également aux zones polluées, aux régions à haute altitude et à l'exposition orientée vers le sud.

Avery Dennison garantit que ses produits sont conformes à leurs spécifications. Avery Dennison ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant les Produits, y compris, notamment des garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à une utilisation spécifique et/ou d'absence de contrefaçon. Tous les produits Avery Dennison sont vendus, sous réserve que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante l'adéquation de ces produits à l'usage qu'il entend en faire. Le produit est garanti pendant une période est d'un (1) an à compter de la date d'expédition, sauf disposition expresse contraire mentionnée dans la fiche technique du produit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'Avery Dennison, cf.

<http://terms.europe.averydennison.com>. La responsabilité globale d'Avery Dennison vis à vis de l'acheteur, que ce soit du fait de négligence, rupture de contrat, allégations mensongères ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le prix des produits déclarés défectueux, non conformes, endommagés ou non livrés, ayant entraîné cette responsabilité, tel que figurant sur les factures (prix net) envoyées à l'acheteur, pour chaque évènement ou série d'occurrences. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable vis à vis de l'acheteur en cas de perte ou dommage indirect, accessoire, accidentel ou blessure, y compris, notamment, perte de profits anticipés, de clientèle, atteinte à la réputation, pertes ou dépenses résultant de réclamations de la part de tiers."